



Objet : Suspension d'activité en présentiel du 4 avril au 25 avril inclus

Avignon, le 7 avril 2021

Suite aux dernières annonces gouvernementales ; dans un souci de cohérence et action collective avec les autorités territoriales et municipales ; le bureau directeur a pris la décision de suspendre toutes les activités de l'association en présentiel afin de protéger les familles en évitant une autre circonstance de propagation potentielle par échanges et brassages de population.

Les entraîneurs se rapprocheront de chaque collectif pour proposer comme à chaque confinement, un maintien de forme physique (visio ou autre moyen à distance) et travailleront ardemment sur la quinzaine à suivre sur le retour en activité, dès que les conditions sanitaires sur le territoire nous le permettront.

Dans le même temps, ils se rapprocheront de vous afin de faire un sondage de souhaits et volontés de retour en activité dans la phase de déconfinement afin de répondre au mieux à la demande du plus grand nombre.

Nous travaillons déjà avec les salariés et techniciens à la préparation de la saison 2021/2022 ainsi que pour la programmation de la période estivale ; nous ne manquerons pas de vous informer des projets en cours.

Nous comptons sur votre compréhension et collaboration active dans la lutte contre la propagation du virus, afin de pouvoir retrouver rapidement, une vie sociale et associative plus sereine.

Sachant compter sur votre engagement , le bureau directeur se joint à moi pour vous souhaiter bon courage dans cette période si particulière pour tous avant de vous retrouver, tous en forme !!!!

Prenez soin de vous et de vos proches,

Nathalie LARGERON présidente, pour le bureau directeur AVIGNON HANDBALL

communiqué de la mairie d'avignon :

Bonjour, suite aux dernières annonces gouvernementales nous avons décidé de fermer l'intégralité de équipements sportifs couverts (comme cela est déjà le cas depuis le début d'année) mais également de Plein-Air tels tel que les stades et plateaux sportifs attendant à des installations à partir de ce soir et jusqu'au lundi 26 avril.

En effet, à l'heure où les écoles sont fermées, les bases de loisirs n'ouvriront pas aux familles afin de limiter le brassage des enfants et la circulation active du virus, la Ville a décidé de suspendre ses activités impliquant des regroupements de personnes (annulation des stages sportifs notamment).

Dans ce contexte et dans un souci de cohérence face à une situation sanitaire qui ne cesse de se dégrader sur notre territoire, les installations sportives même de plein air resteront fermées à la pratique associative durant ces 15 jours.

Seuls les publics dérogatoires définis par le décret n°2021-384 du 2 avril 2021 comme prioritaires : sportifs professionnels et de haut niveau, formation professionnelle ou universitaire, personnes inscrites dans le dispositif « Sport sur Ordonnance » et personne porteuse d'un handicap reconnu par la MDPH sont autorisés à pratiquer dans le cadre associatif sur nos installations.

Nous sommes bien conscients de la situation traumatisante que nous vivons tous depuis plus d'un an maintenant, mais il est de notre responsabilité collective de nous adapter au contexte sanitaire qui impose des mesures claires pour tous.

J'espère comme vous un retour à la pratique sportive pour toutes et tous dans les prochaines semaines, dans l'attente nous savons pouvoir compter sur votre engagement.

Bien à vous,

Peggy Naus-Jammes

Cheffe Département Sports et Loisirs

Pôle Vivre Ensemble

